

Daccache à la Saint-Joseph : Donner un nouveau souffle à la libanité

Commémoration Message annuel du nouveau recteur de l'USJ, Salim Daccache, pour la fête patronale de l'université.

Fady NOUN

À l'occasion de la fête patronale de l'Université Saint-Joseph, le père Salim Daccache, recteur de l'USJ, a prononcé hier soir, devant la communauté universitaire, des amis de l'université et des invités de marque, sa première allocution d'orientation depuis sa récente installation pour un

mandat de six ans. Prenant la parole dans l'auditorium comble du campus de Mar Roukoz, le père Daccache s'est exprimé comme recteur et libanais, articulant d'abord son discours autour du thème des « trois centenaires » des facultés de médecine (fondée en 1883), de droit et d'ingénierie (fondées toutes deux en 1913), avant d'élargir son dis-

cours à la dimension du Liban et à la nécessité de « donner un nouveau souffle à la libanité ».

Dans un retour au passé qui ne pouvait être que bien résumé, le père Daccache a fait mémoire de la création des trois facultés en question. Ce n'est pas un hasard si l'Université Saint-Joseph a commencé par ces trois facultés,

a-t-il expliqué, « soigner pour un médecin, défendre pour un juriste, construire pour un ingénieur : ce sont les trois fonctions sociales essentielles pour édifier une civilisation. Les trois facultés civiles avec les ecclésiastiques constituent le patrimoine génétique de l'USJ, avec mention spéciale à la faculté de droit qui a assumé un rôle dans la genèse de l'État libanais et constitué un berceau pour l'indépendance et le lieu de cristallisation de l'idée de la patrie libanaise ».

Après avoir parlé de l'université, de son passé comme de son avenir, le recteur en est venu à parler du Liban où cette université s'insère, et du service qu'elle peut et doit lui rendre. Le Liban, a-t-il dit, est en train de devenir l'ombre de lui-même, au vu de l'exercice de la politique politicienne. Dans ce sens, une culture opportuniste manipulatrice de la religion et de la politique a dénaturé le vrai sens politique du confessionnalisme, et en a fait une tare au lieu qu'il soit un levier du vivre ensemble protecteur de l'entité libanaise. Cette déviation encourage la corruption généralisée qui devient un principe et un fondement, alors qu'il s'agit d'un résultat. Là où le confessionnalisme détourné de son noble objectif progresse, c'est là que la religion se rétrécit (...).

Aujourd'hui, « la faculté de droit et son Institut des sciences politiques ont le devoir de réfléchir sur les réalités juridiques et sociales d'une législation et d'une pensée politique novatrices, sur les dynamiques qui puissent nous emmener vers une destination plus sûre. La médecine et l'ingénierie devraient faire œuvre de créativité mais aussi de prudence pour accompagner ce Liban par leurs innovations et protéger autant la santé des personnes que leur environnement physique, en référence aux codes éthiques les plus sûrs ».

L'identité libanaise

« Pour être un levier de salut, a-t-il enchaîné, il faudra, en poursuivant la réflexion aux différents besoins, tenter de donner un nouveau souffle à la libanité, ce concept profondément historique, vécu comme œuvre créatrice des hommes et de la communauté des citoyens libanais. Elle ne se conçoit pas comme l'opposé de l'arabité, mais comme une identité ouverte de partage des valeurs les plus sûres de complémentarité et de solidarité (...). Cela nous oblige

à dépasser la sphère du politique pour essayer de galvaniser les énergies et proclamer très haut un attachement unanime à ce qui nous unit : l'identité libanaise dans la diversité, la liberté, l'égalité et la justice. Cette libanité est l'arche de délivrance de tous les Libanais et de chaque Libanais. La libanité, telle que façonnée par bientôt cent ans de vie en commun – l'âge de nos facultés –, de succès et d'échecs, de triomphes et de drames, de fierté et d'abaissement, unit puissamment les hommes et les femmes de cette terre, cimente leurs divisions, embaume leurs déchirures, les a tenus et les tient ensemble contre vents et marées. »

La lutte contre l'impunité

La lutte pour la préservation de la libanité passe par le combat contre le fléau de l'impunité, a ajouté le père Daccache. « Cette œuvre de salut est d'autant plus nécessaire qu'elle est extrêmement ardue à réaliser, car l'impunité à tous les niveaux est devenue un fléau qui menace d'effondrement non seulement notre système politique, mais les fondements mêmes de notre société. Le pillage des biens publics et l'asservissement illégal des institutions de l'État à des intérêts privés, partisans et sordides entament profondément la vie économique du pays. L'impunité propage un sentiment profond d'injustice, de révolte et d'absurdité, chez une majorité de citoyens qui se soumettent à la loi et adhèrent aux normes de la vie en commun. Face à ces atteintes, la justice se trouve très souvent dépourvue de moyens d'agir, ce qui poussera l'édifice national à s'effondrer si cet état de choses est toléré plus longtemps. (...) "Point d'État sans sacrifices, disait Charles de Gaulle en 1926 à l'adresse des étudiants diplômés de l'USJ. C'est bien de sacrifices qu'est sorti celui du Liban". »

En guise d'épilogue, le père Daccache a souligné la nécessité pour l'USJ de « se doter des moyens » de ses ambitions et a fait appel aux donateurs ; il a annoncé aussi la création d'un musée national des peintres libanais, face au musée, et appelé enfin à « une politique plus soutenue de mise en commun académique et pédagogique » qui fédère encore plus étroitement les divers facultés et instituts de l'USJ, et leur donne une âme commune.



Le recteur de l'USJ, Salim Daccache, entouré des vice-recteurs, doyens et hauts cadres administratifs, prononçant son discours.

Photo Michel Sayegh

Reconnaissance, relecture, continuité

Le père Daccache a construit son discours autour des trois devoirs de reconnaissance, de relecture et de continuité de la mission universitaire. Le devoir de reconnaissance passe par de nombreuses personnalités civiles et ecclésiastiques qui ont façonné l'USJ et lui ont permis de croître et de porter ses fruits. Pour beaucoup de nos lecteurs, ces noms ne diraient rien, mais ce n'est certainement pas le cas pour les noms de Paul Huvelin ni celui du père jésuite Ambroise Monnot, qui ont donné leurs

noms à nos rues. Ambroise Monnot fut en particulier l'homme à qui l'on doit l'achat du terrain sur lequel furent construits les bâtiments qui deviendront l'Université Saint-Joseph et son collège secondaire. Malgré le fait qu'il ne connaissait pas l'anglais, ce pionnier réussit auprès des catholiques des États-Unis à collecter entre 1871 et 1875 plusieurs millions de dollars à cette fin. « Il faut être jésuite pour le faire », a ajouté avec humour le père Daccache, en lisant son texte.

Le devoir de relecture s'inscrit dans une constante de la pédagogie ignatienne, a précisé le recteur. Relire l'histoire de l'USJ, c'est retrouver les six objectifs recherchés par la génération des fondateurs : le service de la jeunesse, la constitution d'un corps de professionnels, la promotion de la société et de son développement, le service du bien commun et public, la défense du catholicisme et de la foi catholique, l'expansion de la francophonie et le service des pays du Proche-Orient.